



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 11 juin 2009 — N° 44

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant des félicitations pour les médailles reçues du lieutenant-gouverneur.

---

M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration concernant les 350 ans de l'arrivée de la famille Lemay.

---

M. Huot (Vanier) fait une déclaration concernant les Phénix de l'environnement.

---

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration concernant le championnat junior de taekwondo 2009.

**11 juin 2009**

---

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant le tourisme dans la circonscription de Chauveau.

\_\_\_\_\_

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant le Magasin solidaire.

\_\_\_\_\_

M. McKay (L'Assomption) fait une déclaration concernant le projet de train dans l'Assomption.

\_\_\_\_\_

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration concernant le Parc Safari.

\_\_\_\_\_

M. Ratthé (Blainville) fait une déclaration concernant l'autoroute 19.

\_\_\_\_\_

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant des exemples de projets d'appui aux aînés dans la circonscription de Lévis.

\_\_\_\_\_

À 9 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 10 heures.

\_\_\_\_\_

**11 juin 2009**

---

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Dépôts de documents**

M. Charest, premier ministre, dépose :

Le plan stratégique 2008-2011 du Conseil permanent de la jeunesse.  
(Dépôt n° 458-20090611)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 5, 9 et 10 juin 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 459-20090611)

### **Dépôts de pétitions**

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 23 citoyens et citoyennes de Montréal, concernant la mise en place d'un partenariat public-privé créant le Fonds de développement des jeunes enfants.

(Dépôt n° 460-20090611)

**11 juin 2009**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Auclair (Vimont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 900 citoyens et citoyennes du Québec,  
concernant le manque de médecins omnipraticiens et de lits d'hôpitaux à Laval.  
(Dépôt n° 461-20090611)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Bergeron (Verchères) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 557 citoyens et citoyennes du Québec,  
concernant les véhicules routiers munis d'un poste de conduite à droite.  
(Dépôt n° 462-20090611)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Bérubé (Matane) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 032 citoyens et citoyennes du Québec,  
concernant la demande d'une commission d'enquête sur les pertes historiques à  
la Caisse de dépôt et placement du Québec.  
(Dépôt n° 463-20090611)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Robert (Prévost) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 427 citoyens et citoyennes du Québec,  
concernant les usines à chiots.  
(Dépôt n° 464-20090611)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

**11 juin 2009**

---

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Curzi (Borduas), Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 35 ans de carrière artistique de Georges Hamel, chanteur reconnu et grandement affectionné par les amateurs de musique country, sa contribution exceptionnelle dans le paysage musical québécois et qu'elle salue son implication à la Société de gestion collective de l'Union des artistes (ARTISTI) pour la défense et la promotion des droits des artistes interprètes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives; puis de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les centres médicaux spécialisés et les laboratoires d'imagerie médicale générale;

**11 juin 2009**

---

- la Commission des institutions, afin de poursuivre et compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

---

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation de ses travaux en regard du mandat d'initiative sur le phénomène de l'itinérance au Québec.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 43, Loi sur le recouvrement du coût des soins de santé et des dommages-intérêts liés au tabac, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 43 est adopté.

Mme Beauchamp, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 43 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

**11 juin 2009**

---

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 47, Loi modifiant la Loi approuvant l'Entente concernant la construction et l'exploitation d'un centre hospitalier sur le territoire de Kahnawake.

Après débat, le rapport est adopté.

*Adoption*

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que le projet de loi n° 27, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 01.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion présentée par Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, proposant l'adoption du projet de loi n° 27, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 27 est adopté.

**11 juin 2009**

---

*Adoption du principe*

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que le principe du projet de loi n° 28, Loi concernant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 28 est adopté.

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 28 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

*Adoption*

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, propose que le projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 10 est adopté.

**11 juin 2009**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 21 et 52 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 12 juin 2009, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 17 h 43, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au vendredi 12 juin 2009, à 9 h 40.

---

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**